

## Termes de référence pour une étude

### 1- Fiche signalétique de la mission

<b>Titre étude/recherche :</b>	Education inclusive en primaire et secondaire dans 5 régions de Madagascar
<b>Programme HI :</b>	Madagascar
<b>Objectif de la mission :</b>	<b>Afin de mieux comprendre et de mieux agir, analyser l'inclusion dans le système éducatif des enfants handicapés inclus ou exclus du système scolaire, en primaire et secondaire.</b>
<b>Durée de la mission :</b>	2 mois
<b>Lieu de la mission :</b>	Analamanga, Boeny, Diana, Atsinanana, Atsimo Andrefana, Analanjirofo
<b>Dernière mise à jour des Termes de référence:</b>	14/08/2019
<b>Auteur des Termes de référence :</b>	Vincent DALONNEAU

### 2- Présentation du contexte

#### 2-1- Contexte

Madagascar se situe à la 158ème place sur 178 de l'Indice de Développement humain (Human Development Report 2016). La pauvreté frappe de plus en plus massivement la population malgache depuis 2009. Aujourd'hui 76,2% de la population vit avec moins de 2 dollars par jour. Les difficultés d'approvisionnement en eau, le nombre insuffisant de services de base, un niveau d'éducation limité, ainsi qu'un marché de l'emploi globalement restreint, confinent une large part de la population dans la pauvreté et l'exclusion sociale (mendicité, prostitution, filles et garçons des rues, sans abris), accentuées par les difficultés de logement, l'insalubrité et les aléas climatiques. 46% de la population est analphabète (UNESCO, en 2014), 50% des filles et des garçons de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance, nombre d'élèves sont atteints de paludisme élevé<sup>1</sup>.

Parmi les populations les plus vulnérables figurent les filles et garçons et les femmes mais également les personnes handicapées qui, pauvres parmi les pauvres, subissent de manière accrue les difficultés de la vie quotidienne, en raison notamment de leurs accès limité aux services et des discriminations sociales induites par leur déficience et les représentations sociales du handicap.

<sup>1</sup> Cadre d'intervention Sectoriel 2013-2015 Education-Formation-Emploi « La jeunesse au coeur du développement », Groupe AFD, Annexes, page 26.

## L'éducation à Madagascar

Les études réalisées pour analyser la problématique liée aux enfants /adolescents et jeunes exclus du système scolaire et celle, notamment, qui a été menée par l'UNICEF en 2012 a montré que près de 1,5 millions d'enfants sont exclus du système scolaire pour différentes raisons : pauvreté des parents, notamment durant la crise sociopolitique traversée par le pays depuis 2009 ; les réalités vécues par les enfants liées au système éducatif (école moins équipée, enseignant non qualifié, matériels et auxiliaires pédagogiques insuffisants, perception négative par la communauté de l'éducation fournie par le MEN ). Ce sont par ailleurs dans les zones rurales et avec une faible qualité de l'offre éducative que les taux d'abandon scolaire sont les plus importants<sup>2</sup>.

Une des stratégies posée par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) a été de renforcer les actions pour l'insertion et la réinsertion scolaires de tous les enfants confrontés à ce genre de situation. Parmi les propositions a émergé le renforcement de la mise en œuvre de l'éducation inclusive avec la promulgation d'un décret ministériel visant à sa mise en place. Ce décret, en date du 4 septembre 2009, décrit le principe d'une éducation inclusive qui « consiste à favoriser l'accès à la scolarisation dans le système éducatif formel de tous les filles et les garçons à besoins spécifiques pour des raisons de santé, pour des raisons socio-économiques, culturelles et pour des difficultés d'apprentissage ». Il est également à noter que le Ministère de l'Education a entamé un chantier de modification de la Politique Sectoriel de l'Education (PSE) dans lequel est intégré l'éducation inclusive.

### 2-2- Programme Humanité & Inclusion

Présent à Madagascar dans le domaine de la réadaptation depuis 1986 à travers l'implantation de Services d'Appareillage et de Rééducation (SAR) dans 5 centres hospitaliers régionaux, nous (Humanité & Inclusion) entretenons des relations avec les acteurs du système de santé qui ont aujourd'hui intégré ces SAR dans l'offre de soins du pays. Depuis 1996, nos interventions se sont élargies à d'autres domaines du handicap, notamment l'appui aux associations de personnes handicapées, l'éducation inclusive, l'accessibilité, ainsi que la santé sexuelle et de la reproduction (SRR) dont la santé maternelle et infantile (SMI).

HI mène des actions liées à l'éducation inclusive depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, un projet avec une composante éducation inclusive en primaire financée par 3 unités de gestion (AFD, EAC, CCP) et une composante secondaire et formation professionnelle financée par une unité de gestion (CCP) sont en cours :

- BEAZO : Décembre 2015 – juin 2019 (Diana et Analanjirofo)
- EAC : Septembre 2016 – août 2019 (Diana, Analanjirofo, Boeny et Atsinanana)
- CPP EI-FP : Janvier 2018 – décembre 2021 (Atsinanana)

Les composantes des 2 premiers projets sont intimement liées principalement sur la dimension éducation primaire.

## 3- Présentation du projet

Malgré les avancées réalisées dans le cadre de l'atteinte des Objectifs Du Millénaire (ODM), le taux net de scolarisation dans le primaire à Madagascar est passé de 83% en 2005 à 73,4% en 2013. En 2012, l'espérance de vie scolaire était de 10,2 ans pour les filles et 10,4 ans pour les garçons.

Dans le cadre de l'enquête sur le suivi des OMD5 en 2014, les « jamais scolarisés » parmi les filles et

---

<sup>2</sup> UNICEF, Exclusion scolaire et moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar, Rohen d'Aiglepierre, février 2012. (Données non sexo-spécifiques)

les garçons de 6 à 14 ans représentent plus de 18% des filles et des garçons déscolarisés. En 2012, le taux d'abandon au primaire était de 18,7%<sup>3</sup>.

En 2014, le MEN a identifié la réinsertion scolaire comme une priorité et avait comme ambition de permettre l'accès à une éducation à 500.000 filles et garçons et jeunes vulnérables par an d'ici 2018. Cependant, les programmes et actions actuelles (campagne de scolarisation, campagne d'insertion et de réinsertion scolaire) ne prennent pas en compte les besoins des filles et des garçons handicapés en particulier. L'UNICEF a également montré, dans son étude sur l'exclusion scolaire (février 2012) que 67% des parents des filles et des garçons handicapés n'envoient pas leur enfant en raison de leur handicap.

**Le projet « BEAZO : Droit à l'éducation pour tous »** est un projet soutenu par l'Agence Française de Développement, dans le cadre du dispositif FISONG (Facilité d'innovation sectorielle par les ONG), de la Fondation Educate A Child et de la Direction de la Coopération Internationale de la Principauté de Monaco. Il a pour objectif de contribuer à l'accès, à la réussite des apprentissages et au maintien à l'école (système formel et non formel) de toutes les filles et tous les garçons exclus de l'école qu'ils / elles soient déscolarisés.es ou jamais scolarisés.es (dont les filles et les garçons handicapés) par la mise en place d'un modèle d'éducation inclusive constitué de classes "passerelles" développé, testé, documenté et évalué dans les régions Analanjirofo, Boeny, Atsinanana et Diana.

Le projet a commencé en décembre 2015 et prendra fin en août 2019. Il cible les filles et les garçons vulnérables, « à risque de décrochage scolaire », déscolarisés ou exclus de l'école et les enseignants et enseignantes de 100 écoles des régions concernées.

Le projet présente une double innovation qui vise à permettre aux filles et aux garçons vulnérables de surmonter de façon simultanée certains des obstacles à leur scolarisation en créant :

- a) une prise en charge multisectorielle de ces filles et ces garçons vulnérables via une synergie entre les acteurs gravitant autour de l'école (santé, éducation, communauté) ;
- b) un dispositif inclusif proposant une offre éducative personnalisée et variée : les classes inclusives accueillant les filles et les garçons avec un handicap léger en classe ordinaire ; les classes intégrées accueillant des filles et des garçons avec une déficience intellectuelle sévère, les classes intégrées accueillant des filles et des garçons avec une déficience sensorielle totale (sourds) et les cours de remise à niveau/alphabétisation inclusifs accueillant des filles et des garçons exclus du système scolaire.

Ces dispositifs participent à un modèle plus large à savoir :

- 1- Un appui au Ministère de l'Education Nationale et à ses services déconcentrés dans la mise en œuvre de l'Education Inclusive.
- 2- Le renforcement des capacités des personnels pédagogiques (enseignants et enseignantes en service et en formation initiale, directeurs et directrices, encadreurs pédagogiques et Chefs CISCO/ ZAP, personnels des centres spécialisés, etc.).
- 3- Le renforcement de la coordination entre les différentes parties prenantes de l'éducation inclusive, incluant les acteurs de l'enseignement spécialisés et de la santé.

Le modèle est pensé pour s'inscrire dans le contexte éducatif malgache et repose sur les compétences, ressources et personnels existants afin d'en assurer la pérennité à l'issue du projet.

---

<sup>3</sup> MEN, Plan Intérimaire pour l'Education, 2012

**Le projet CPP Education inclusive et formation professionnelle** est un projet visant à assurer un continuum du primaire et du secondaire vers la formation professionnelle.

## 4- Présentation de l'étude/ recherche

### 4-1- Pourquoi cette étude/recherche ?

#### - L'intérêt

L'intérêt de cette étude est de disposer d'éléments qualitatifs et quantitatifs factuels pour mieux cerner la problématique de l'éducation (primaire et secondaire) des enfants handicapés. Mais également d'analyser les autres dispositifs existants en termes d'éducation inclusive.

#### - L'utilité

Les résultats obtenus vont permettre d'étoffer/mettre à jour les données actuellement disponibles mais également d'améliorer et d'ajuster nos pratiques et nos approches pour les adapter aux contextes d'intervention.

### 4-2- Objectif général de l'étude/recherche

Afin de mieux comprendre et de mieux agir, analyser le degré d'inclusion du système éducatif pour les enfants handicapés inclus dans le système scolaire, en primaire et secondaire et les causes de leur exclusion.

### 4-3- Objectifs spécifiques

Sur base d'éléments qualitatifs et quantitatifs, l'étude devra, plus spécifiquement, traiter les points suivant (voir point 5.2):

- Disposer de données chiffrées sur le nombre et le type de handicap des enfants de 6 à 13 ans et plus, scolarisés et déscolarisés (désagrégées par sexes)
- Analyser les freins et les facilités de l'accès à l'école primaire et secondaire des enfants handicapés : faire également ressortir les éléments (obstacles et facilitateurs) sur le passage des élèves du primaire au secondaire (continuum), désagrégées par sexes
- Analyser les représentations sociales et les connaissances : perceptions, connaissance des dispositifs de prises en charge existants par les parents, la communauté et le corps enseignant
- Comprendre le rôle des parents, du personnel enseignant, des communautés et les autres parties prenantes dans l'éducation des enfants handicapés
- Collecter et analyser les différentes pratiques en matière d'inclusion scolaire à Madagascar.

#### **4-4- Localisation**

Primaire : Diana, Boeny, Astinanana, Analanjirifo + 1 région « témoin » : Atsimo Andrefana

Secondaire : Astinanana + 1 région « témoin » : Atsimo Andrefana

Note : les projets d'éducation de HI ciblent 104 écoles de ces zones.

#### **4-5- Population cible**

Les données doivent être désagrégées par sexes et par scolarisés et non scolarisés

- Les parents d'enfants handicapés,
- Les enfants et jeunes handicapés, scolarisés et non scolarisés
- Les Partenaires Techniques et Financiers et les acteurs de l'éducation inclusive et/ou structures de prises en charge des personnes handicapées,
- Les institutions nationales et déconcentrées (DREN, CISCO, ZAP, Fokontany),
- Les comités locaux (FRAM et FEFFI),
- Les enseignants, les directeurs,
- Les communautés.

#### **4-6- Méthodologie attendue**

Le ou la consultante proposera, tout en étant force de proposition, dans son offre une méthodologie qui doit inclure les éléments suivants : Présentation de la méthodologie d'échantillonnage, méthode de collecte et l'analyse de données, chronogramme, analyse des documentations, entretiens individuels et collectifs avec les différentes parties prenantes, missions terrain, facilitation de séances au sein des différents groupes de population cible, et avec les différents partenaires, ateliers de restitution et de validation, rédaction de rapports provisoire et final.

#### **4-7- Principes éthiques**

Le protocole de cette étude/recherche doit respecter et garantir l'application des principes éthiques suivants :

- 1/ les activités liées à l'étude sont sans danger pour les personnes participantes ;
- 2/ un référencement des personnes participantes, ou du moins un appui de base, est assuré pour assurer les soins et l'accompagnement adéquat en cas de difficultés ;
- 3/ l'obligation d'informer est respecté ;
- 4/ des mécanismes pour garantir la confidentialité des données et des informations sont mis en place ;
- 5/ l'utilisation et la diffusion des données est assurée ;
- 6/ les personnes impliquées dans la réalisation et le suivi de l'étude sont des experts et des professionnels ;
- 7/ chaque personne participante donne son consentement pour participer à l'enquête ;
- 8/ les mineurs doivent disposer d'une autorisation de son tuteur ou tutrice et toujours accompagné d'une personne adulte

## **Politiques Institutionnelles**

Humanité & Inclusion (HI) est une organisation de solidarité internationale engagée pour les droits des personnes handicapées, des personnes en situation de vulnérabilité, et de façon générale pour les Droits Humains. Le respect et la dignité des personnes concernées et bénéficiaires des actions et des communautés sont au cœur de l'engagement des collaboratrices et collaborateurs de HI, dans tous les contextes d'intervention. L'organisation a ainsi mis en place des politiques institutionnelles qui fixent le cadre dans lequel chaque consultant/consultante doit s'inscrire lorsqu'il s'engage avec HI:

- Une politique de Protection des bénéficiaires contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PEAS),
- Une politique de Protection de l'enfance,
- Une politique Genre
- Une politique de Lutte contre la fraude et la corruption.
- Un code de conduite

Vous pouvez aussi récupérer ces documents sur notre site web : <https://hi.org/fr/information-institutionnelle-et-professionnelle>

## **4-8- Temps disponible pour la réalisation de l'étude/ recherche**

La consultance est prévue pour une durée de minimum 2 mois, à compter de septembre 2019. La consultance doit être finalisée au plus tard pour mi-décembre 2019.

## **4-9- Contraintes spécifiques à l'étude**

Les entretiens et/ou collecte de données auprès d'enfants mineurs doivent faire l'objet d'une autorisation au préalable par les parents ou tuteurs légaux. Les adaptations nécessaires doivent être proposées pour que les enfants handicapés, quelques soient leurs déficiences puissent participer à l'enquête.

## **5- Mission demandée**

### **5-1- Objectif général de la mission de l'expert ou de l'experte**

Le ou la consultante assure le développement de la méthodologie/protocole, la collecte, le traitement et l'analyse des données et enfin le suivi et l'exploitation des résultats de l'étude.

### **5-2- Les attentes de la mission**

Les données devront être désagrégées par genre, âge, handicap et par région. Mais également spécifié si enfants scolarisés ou non. L'étude devra prendre en compte les éléments suivant :

- Données chiffrées comprenant :
  - nombre et taux net et brut d'enfants handicapés accédant au primaire et secondaire,
  - nombre d'enfants handicapés exclus du système éducatif ;

- analyse de la déperdition scolaire des enfants handicapés en primaire, et secondaire, et de la différence de déperdition scolaire entre enfants handicapés et non handicapés.
- Accès aux services éducatifs (par type d'école – public, privé, spécialisé):
  - difficultés majeures rencontrées par les parents et les enfants handicapés pour être scolarisés (accès et rétention) ;
  - capacité physique d'accueil des enfants handicapés ;
  - capacité des institutions (technique, infrastructures, compétences...) à prendre en charge la scolarisation des enfants handicapés ;
  - ressources/dispositifs existants (RH, structures, capacité des enseignants et de leurs superviseurs) ;
  - coûts de la scolarisation incombant aux familles y compris les couts spécifiques liés à la scolarisation des enfants handicapés.
- Perception & comportement :
  - Perception des parents d'enfants handicapés (quel avenir pour l'enfant handicapé ? Quel investissement ? quel blocage culturel/social?) ;
  - connaissance des familles, du corps enseignant et des FRAM et FEFFI sur les structures/dispositifs de prise en charge existants ;
  - rôle, perception et acceptation du handicap par les autres parents d'élèves et les autres élèves, la communauté et les institutions ;
  - participation/implication des parents d'enfants handicapés dans les comités FRAM ET FEFFI ;
  - motivation/volonté des enfants handicapés à vivre une scolarité avec les enfants qui ne sont pas handicapés.
- Les pratiques :
  - bonnes pratiques pour la scolarisation d'enfants handicapés ;
  - services existants (spécialisés, supports, ...) ;
  - échanges/collaboration avec d'autres acteurs.

D'autres éléments peuvent être également proposés par l'équipe de consultants dans l'offre technique.

### **5-3- Les résultats attendus de la mission**

#### **Un protocole finalisé est rédigé pour l'étude**

A partir de la proposition technique soumise, et en collaboration avec la personne référente de HI, un protocole est rédigé. Ce document donne les éléments clés de la mise en place de l'étude et contient, a minima : partie introductive avec mise en contexte de l'étude, état de l'art sur la problématique, justificatif de l'intérêt de l'étude ; présentation du cadre méthodologique : design de l'étude, modalités de sélection des participants, méthode collecte des données & outils associées, méthode de traitement, méthode d'analyse, un résumé exécutif.

**Des entretiens sont réalisés auprès des publics cibles** et un suivi-qualité des données collectées est assuré. Les données sont transcrites et rassemblées en une base de données. Les outils de

collecte de données (guide et questionnaire) sont le fruit d'un processus participatif des acteurs clés. Des groupes de discussion et entretiens semi directif sont organisés avec des acteurs ciblés par l'étude.

**Les données collectées sont analysées et interprétées** – L'ensemble des données collectées sont croisées, analysées et interprétées au regard du contexte politique, social et culturel. Les résultats sont présentés dans un rapport final. Le rapport final reprend les éléments du point 5-2 – Les attentes et comprend également des recommandations/pistes d'actions ou de réflexions à entamer. Les données collectées seront la propriété d'HI à la fin de la consultance.

**Un atelier de restitution est réalisé à la fin de l'étude** pour présenter les résultats de l'étude aux partenaires du projet.

#### 5-4- Les livrables

Les livrables seront les suivants, à rendre dans les délais indiqués ci-dessous :

	Livrables	Destinataires	Diffusion	Délais de livraison
<b>Documents techniques liés à la mise en place de l'étude</b>				
1-	Un protocole finalisé	HI/partenaire	Interne	Début de mission
2-	Les outils de collecte de données finalisés	HI	Interne	Fin de mission
3-	La base de données brute	HI /Partenaires	Interne	Fin de mission

<b>Documents d'avancement/ de synthèse/ de diffusion</b>				
4-	Un rapport intermédiaire (pas de limite du nombre de page)	HI	Interne	Mi-parcours
5-	Un rapport final (maximum 50 pages – hors annexes) et un résumé exécutif (maximum 10 pages)	HI, Partenaires	Externe	Fin de mission
6-	Un support de vulgarisation sous forme d'infographie (3 pages maximum)	HI, Partenaires, Bénéficiaires	Externe	Fin de mission

<b>Ateliers/ Rencontres</b>				
7-	Une rencontre pour discuter les résultats et leur interprétation ; formuler des recommandations pratiques	HI, Partenaires, bailleurs, institutions	Externe	Fin de mission
8-	Une rencontre pour présenter l'étude	HI, Autorités, partenaires	Externe	Fin de mission

Le ou la consultante accepte la possibilité qu'Humanité & Inclusion reproduise la proposition méthodologique et utilise les outils développés pour la collecte de données dans d'autres contextes et projets



## **5-5- Les mécanismes de communication et de suivi entre le ou la consultante et Humanité & Inclusion**

Au niveau National, le Coordinateur des projets éducation inclusive et formation professionnelle avec l'appui de la Cheffe de projet éducation inclusive, sous la supervision du Coordinateur des opérations et de la coordinatrice de l'Unité Technique de HI assure le suivi de l'étude. Dans les régions où se déroulent l'étude, les chargé.e.s de projet avec l'appui de l'équipe régionale assure le suivi. Toutes ces personnes participent également au processus de validation du rapport final.

En même temps, le ou la consultante devra travailler en collaboration avec les partenaires associatifs, étatiques et ONG.

## **6- Profil recherché**

### **6-1- Profil recherché**

L'étude sera confiée à un ou une consultante ou à un groupe de consultants et consultantes pluridisciplinaires.

### **6-2- Expertise recherchée**

- Obligatoire : Expert ou experte dans la tenue d'enquêtes qualitative et quantitative dans le secteur de l'éducation
- Diplôme minimum : Master en science de l'éducation ou équivalent et/ou expérience dans le secteur de l'éducation en primaire et en secondaire;
- Expérience dans le secteur du handicap.
- Connaissance de l'approche genre et son application dans le domaine de la recherche.
- Familier avec le contexte culturel d'intervention.
- Maîtrise de logiciels de statistiques et analyses de données quantitatives et qualitatives.
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'écriture démontrées (fournir la liste des publications).
- Capacité à former et manager des équipes d'enquêteurs et enquêteuses.

Maîtrise langues de travail (écrit & oral) : Malgache officiel (écrit et oral), langues locales des zones ciblées (oral), français

- Souhaitée : Expérience conseillée dans la conduite d'enquêtes auprès de personnes handicapées (Adaptation des outils, des moyens de communication).
- Capacité à travailler en lien avec des acteurs publics et associatifs

## **7- Modalités de candidature**

Les réponses pour la présente mission devront comporter:

- **Sur le consultant ou la consultante:**

- Un curriculum vitae (formation, expériences dans les domaines mentionnés ci-dessus, listes des publications principales)
  - Des références antérieures
  - Une lettre de motivation
- **Sur la proposition technique :**
- Une proposition méthodologique pour conduire cette étude/recherche, incluant avec a minima :  
Compréhension des enjeux de l'étude et des termes de référence, partie introductive avec mise en contexte de l'étude, état de l'art sur la problématique ; présentation des objectifs de l'étude (général & spécifiques), avec population ciblée, localisation ; présentation du cadre méthodologique : design de l'étude, modalités de sélection des participants, méthodes de collecte des données & outils associées, méthodes de traitement, méthodes d'analyse, mécanismes de suivi qualité ; responsabilités de l'expert ; considérations éthiques
  - Un calendrier, détaillant clairement les étapes liées à la mise en place, la réalisation, le suivi et la valorisation de l'étude/recherche et le temps nécessaire pour couvrir leur réalisation
  - Une proposition financière incluant, à minima, le détail des honoraires de consultance et des coûts opérationnels de l'étude/recherche (déplacements, hébergement, per diem des enquêteurs, salaire des interprètes, opérateurs de saisie, matériel,...).

Ces documents sont à envoyer **avant le 02 Septembre 2019 à 12h00** à l'adresse suivante : [offres@madagascar.hi.org](mailto:offres@madagascar.hi.org)